



AVIS (Enseignants Vacataires)

Il est porté à l'attention des candidats que la période de dépôt des dossiers de candidature pour le recrutement des enseignants vacataires est ouvert du **01 Février 2026** au **28 février 2026**.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre un dossier complet auprès du service des personnels

➤ Pièces à fournir pour les enseignants non permanents

- 1-Une demande manuscrite adressée au doyen
- 2-La demande de vacation pédagogique (année universitaire 2025/2026) offerte par le département bien remplie
- 3- 07 Déclarations sur l'honneur (n'exerce aucune activité salariale)
- 4-07 Actes d'engagement (activités accessoires)
- 5-07 copies du diplôme requis
- 6-Une (01) copie de la pièce d'identité nationale
- 7- Deux (02) copies de la carte chifa
- 8-Un extrait d'acte de naissance
- 9-Un chèque barré
- 10-Une (01) Photo d'identité

➤ Pièces à fournir pour les personnels permanents :

1- 04 décisions de nomination dans le grade actuel

2- 07 autorisations de l'employeur

3-Une demande manuscrite adressée au doyen

4-La demande de vacation pédagogique offerte par le département bien remplie

5- 07 Déclarations sur l'honneur :

*n'exerce pas d'activité privée lucrative au sein des dispositions de l'article 12 du décret exécutif n° **08/130** du **03/05/2008** portant statut d'enseignant chercheur

* n'exerce pas d'activité privée lucrative pour les autres permanents en dehors de l'enseignement supérieur

6-Une copie de la pièce d'identité nationale

7- 02 copies de la carte chifa

8-Un extrait d'acte de naissance

9-Un chèque barré

10- 07 Actes d'Engagements (Activités accessoires)

11- 07 Attestation de volume horaire

NB : -Tout dossier déposé en dehors de cette période ne sera pas accepté.

-Merci de consulter le site web de la Faculté pour imprimer les documents: ummto.dz/fsbsa

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET DES SCIENCES AGRONOMIQUES
SERVICE DES PERSONNELS

AUTORISATION

Nom :

Prénoms :

Date de Naissance :

Grade :

Diplôme :

**Est autorisé (e) à assurer.....heure(s) par semaine des cours complémentaires au titre
de l'année universitaire 20...../20.....apurés de la**

Faculté :

Département :

**Le volume horaire statutaire assuré auprès de son département d'origine est
de.....heures par semaine et ne perçoit pas d'indemnité de service permanent.**

Le Chef de Département

Le Doyen

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET DES SCIENCES AGRONOMIQUES
SERVICE DES PERSONNELS
DEMANDE DE VACATION PEDAGOGIQUE
Année universitaire 20...../20.....

/	Département	Module	Semestre 1	Semestre 2
L1 Snv	/			
L1 Stu	/			
Filière L2				
Licence (L3)				
Master (1)				
Master (2)				

Enseignant (e) responsables de l'UE		Enseignant (e) vacataire	
Nom et Prénom		Nom et Prénom	
U. E		Diplôme	
Mail		Mail	
Téléphone		Téléphone	
Signature		Adresse	

Programme des vacations

Vacation en qualité De :	<input type="checkbox"/> Chargé (e) de cours				Date et signature Vacataire
	<input type="checkbox"/> Chargé (e) de TP				
	<input type="checkbox"/> Chargé (e) de TD				
Jours d'intervention	Heure (s) d'intervention	Sections	Groupe		
Samedi	De : A :	Sec :	Gr :		
Dimanche	De : A :	Sec :	Gr :		
Lundi	De : A :	Sec :	Gr :		
Mardi	De : A :	Sec :	Gr :		
Mercredi	De : A :	Sec :	Gr :		
Jeudi	De : A :	Sec :	Gr :		

Enseignements

Année de Formation	Enseignement (Code ou Unité)	Intitulé	Nombre d'étudiants	Total d'heures/semaine
<input type="checkbox"/> L1				
<input type="checkbox"/> L2				
<input type="checkbox"/> L3				
<input type="checkbox"/> M1				
<input type="checkbox"/> M2				

Le Chef de Département

Le vice Doyen Chargé des Etudes

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTÉ DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET DES SCIENCES AGRONOMIQUES
SERVICE DES PERSONNELS

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR
(Enseignant permanent)

Je soussigné(e), M.....

Né(e) le :..... à

Grade :.....

Déclare sur l'honneur que je n'exerce aucune **activité privée lucrative** au sens des dispositions de l'article **12** du décret exécutif n° **08.130** du **03.05.2008** portant statut de l'enseignant chercheur.

Tizi-Ouzou, le :

Signature de L'intéressé(e)

Légalisation

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou
Faculté Sciences Biologiques et des Sciences Agronomiques

ACTES D'ENGAGEMENT
(Activités accessoires)

Entre la faculté des sciences Biologiques et des Sciences Agronomiques ;
Représentées par monsieur le Professeur :
Fonction : Doyen

M :.....
Né(e) le :..... à.....
Diplôme :.....
Grade :.....
Activité exercée :.....

D'autre part il été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : M..... est recruté(e) dans le cadre des dispositions du décret exécutif n° :
 03-219 du 22 Mai 2003 pour assurer des taches d'enseignements au titre d'activité accessoires

01-293 du 1 er Octobre 2001 pour assurer des taches d'enseignements au titre d'activité accessoires

Article 2 : A ce titre, l'intéressé(e) devra assurer le volume hebdomadaire de heures

Article 3 : La rémunération des travaux réellement effectués sera déterminée conformément aux articles 5 et 6 du décret ci-dessus et qui es fixés à DA

Article 4 : Le présent contrat est valable durant l'année universitaire 20...../20.....et prend effet à compter de la date de sa signature par les deux parties.

Article 5 : chacun des deux parties à la l'attitude de mettre fin au contrat après avoir notifié un préavis de 15 jours à l'autre partie contractante.

Article 6 : M..... déclare avoir pris connaissances des dispositions réglementaires concernant le non cumul et s'engage à :

- Ne pas dépasser le volume hebdomadaire de 08 heures autorisées (tous établissement confondu)
- Ne pas cumuler avec un contrat d'associé(e)

Fait à Tizi-Ouzou, le

Signature de l'intéressé(e)
(Précédé des mots : lu et approuvé)

Le Doyen

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTÉ DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET DES SCIENCES AGRONOMIQUES
SERVICE DES PERSONNELS**

**ATTESTATION
(Charge horaire pédagogique)**

Je soussigné(e) Le Chef de Département des

Atteste que Mr, Mme, Melle

Grade : autorisé(e) a assuré des cours complémentaires

Auprès du département de :

Couvre la totalité de son volume horaire statutaire soit heures par semaine
répartie comme suit :

Jours/ Semaine	SEMESTRE 1					SEMESTRE 2				
	DE	A	TD	TP	Cours	DE	A	TD	TP	Cours
SAMEDI										
DIMANCHE										
LUNDI										
MARDI										
MERCREDI										
JEUDI										
TOTAL V/H										

Volume horaire autorisé en vacation :

- ❖ S 1 heures
- ❖ S 2 heures

Tizi-Ouzou, le

Le Chef de Département

Le Doyen